

PROGRAMME DE LA FORMATION CONTINUE

Le constat des risques d'exposition au plomb Sans mention

1 jour soit 7 heures

Objectif : Renforcer compétences techniques et réglementaires dans le domaine du plomb, conformément à la réglementation applicable à partir du 1er septembre 2024.

Prérequis : Certification plomb.

Les thématiques abordées durant la formation continue seront ajustées en fonction du questionnaire de positionnement complété par les diagnostiqueurs en amont de la formation

THEMATIQUES

- 🌐 Le cadre général du CREP, sa réglementation,
- 🌐 Le plomb, son historique, son utilisation, ses composés, sa source de contamination, les professions exposées,
- 🌐 Le contact avec l'organisme, la distribution du plomb dans le corps humain et ses répercussions,
- 🌐 Le diagnostic plomb dans les peintures CREP, les obligations réglementaires, sa méthodologie (du repérage à l'élaboration du rapport),
- 🌐 Études de cas, transport, stockage de la marchandise et risques et enjeux.

VALIDATION DU MODULE

- 🌐 QCM noté sur 20. La note minimale de 10/20 est attendue.
- 🌐 Une fois l'examen réussi, une Attestation Individuelle de Fin de Formation est délivrée.
- 🌐 Rattrapage possible.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- 🌐 Formation dispensée par un formateur
- 🌐 Service extranet